



Daniel
Guilhot
79

Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Décembre 2001

ISSN 0823-7662

Dépôt légal



Meilleurs vœux pour 2002 !



Chers citoyens et chères citoyennes,

Au nom des membres du conseil et des employés municipaux, permettez-moi, à l'approche des fêtes, de vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2002.

Que l'esprit des fêtes qui nous animera bientôt soit une occasion renouvelée d'apprécier la qualité de notre milieu de vie et de partager notre plaisir avec parents et amis. Je profite de cette opportunité pour remercier vivement tous les bénévoles et tous les conseillers et les conseillères de notre village qui veillent inlassablement au maintien de services nous assurant une excellente qualité de vie.

En cette période de profondes perturbations sur le plan mondial, puis-je vous suggérer que les réjouissances s'accompagnent de gestes de soutien et de compassion à l'endroit de personnes qui, chez nous ou ailleurs, sont moins choyées que nous ? Que la nouvelle année 2002 soit l'augure d'un avenir prometteur et qu'elle vous apporte la paix du cœur, la santé, le bien-être familial et la satisfaction dans votre travail, vos études ou votre retraite.

Encore une fois, Joyeuses Fêtes !

Jacques Grisé, maire
Village de Sainte-Pétronille



BUDGET

Revenus	Budget 2001	Revenus (1) 2001	Budget 2002
Revenus de sources locales			
• Taxes foncières (2)	496,191	496,191	500,949
• Vidanges	53,000	53,000	53,000
Compensation tenant lieu de taxes			
• Gouvernement du Québec	7,511		
• Organismes communautaires	14,650	12,246	12,150
Autres revenus de sources locales			
• Mutations, permis, intérêts, etc.	30,700	64,784	36,300
• Loyers	9,060	9,060	9,060
• Appropriation, surplus	43,888	43,888	19,966
Transferts conditionnels			
• Subvention (Fête nationale, etc.)	7,000	16,579	5,600
• Remboursement du surplus de la CARRA			8,975
	662,000	695,748	646,000
Dépenses	Budget 2001	Dépenses (1) 2001	Budget 2002
Administration générale			
• Législation (conseil)	19,900	20,436	22,630
• Application de la loi (cour municipale)	3,000	125	3,000
• Gestion financière et administrative	89,350	74,326	84,900
• Greffe (élection)	5,000	587	5,000
Sécurité publique			
• Incendie, citernes	29,850	25,370	32,400
• Polices (loi 145)	130,500	119,796	133,000
Transport			
• Voirie, déneigement et projets spéciaux, etc.	138,000	118,960	133,900
Urbanisme et zonage			
	2,000	2,000	2,100
Loisirs et culture (Terr. jeux d'été, électricité, balle-molle, bibliothèque, piste de ski, réparation patinoire, etc.)			
	40,900	40,276	53,770
Entretien et rénovation			
• Édifices			
• Machineries	21,500	13,715	27,300
• Projets (centre communautaire et garage)	8,450	3,920	4,450
	58,000	126,600	22,000
Autres activités			
• M.R.C. (quote-part et CLD)			
• Vidanges	42,000	41,695	44,000
• Évaluation	53,000	53,000	53,000
• Réserve	13,000	18,137	15,000
• Communauté métropolitaine de Québec	7,000		
• Autres (frais bancaires, etc.)	550		9,000
	550		550
	662,000	658,943	646,000

(1) Montants estimatifs au 31 décembre 2001

(2) Le taux de la taxe foncière est de 0,68 du cent dollars d'évaluation incluant le service de la S.Q. (0.18 du cent)



EN VRAC...

Horaire des fêtes de la mairie

Veillez prendre note que le secrétariat de la municipalité sera fermé du 21 décembre au 2 janvier inclusivement.

Première réunion du Conseil de 2002

La prochaine assemblée mensuelle se tiendra le lundi 7 janvier 2002. Vous êtes tous les bienvenus à venir échanger les vœux de la Nouvelle Année.

Transport adapté

Lors de sa dernière assemblée mensuelle, le Conseil a accepté de renouveler son aide financière à Transport Adapté inc. afin que soit préservé le service de transport adapté sur l'Île, une quote-part de 1 152.00\$ sera versée à la M.R.C. de l'Île pour l'année 2001. De plus, le conseil des maires de l'Île a accepté d'étendre le service de transport à tous les citoyens qui ont des besoins particuliers. Vous aurez de plus amples informations dans le journal *Autour de l'Île* de janvier.

Soyez vigilants!

Nous tenons à rappeler aux marcheurs de marcher du bon côté de la route, soit du côté opposé aux automobiles. Nous vous conseillons également de porter quelque chose de phosphorescent ou d'apporter avec vous quelque chose de lumineux afin que les automobilistes vous voient bien.

Communauté métropolitaine de Québec

La première réunion de la CMC aura lieu en décembre. Rappelons que le conseil est composé de 17 membres dont 9 de Québec, 5 de Lévis et un membre de chacune des trois MRC. La MRC de l'Île d'Orléans sera représentée par son préfet, monsieur Jean-Pierre Turcotte. Vous aurez plus d'informations sur le fonctionnement de ce nouvel organisme dans les prochains mois.

Horaire des fêtes pour les ordures

Notez que les ordures seront ramassées les lundis 24 et 31 décembre.

Heures d'ouverture du centre communautaire Raoul-Dandurand

Semaine :

13 h 00 à 17 h 00 ↻ au bas de l'escalier

18 h 30 à 22 h 00 ↻ grande salle

Jours de congé et fin de semaine :

10 h 00 à 12 h 00 ↻ bas de l'escalier

13 h 00 à 17 h 00 ↻ grande salle

18 h 30 à 22 h 00 ↻ grande salle



Prenez note que le centre sera fermé les 24 et 31 décembre à partir de 17 heures ainsi que le 25 décembre et le 1^{er} janvier toute la journée. À compter du 14 janvier, le centre fermera à 21 h 00 à tous les soirs. Le comité des loisirs vous invite, lorsque la patinoire sera ouverte, à venir vous divertir en utilisant nos différents jeux de table. Et si vous avez une fringale, le coin des gâteries vous proposera de quoi vous mettre sous la dent. Bienvenue à tous!



Sainte-Pétronille scintille

Le village a déjà commencé à scintiller. Le jury qui circulera dans les rues entre Noël et le jour de l'an n'aura pas la tâche facile encore cette année. Le trophée sera remis lors de la réunion du conseil du 7 janvier 2002. Les gagnants seront rejoints par téléphone.



Nouvelles de la Bibliothèque La Ressource

Horaires

Veillez prendre note que la Bibliothèque sera fermée les mardi 25 décembre 2001 et 1^{er} janvier 2002.

Bibliothèque et iconothèque

La bibliothèque La Ressource a fait l'acquisition de deux œuvres de nos artistes bien connus Marius Dubois et Yvonne Teshirky-Melançon. Le tableau de Mme Teshirky-Melançon s'intitule *L'enfant et les sortilèges*, il se veut une allégorie à l'imaginaire de l'enfance et la bibliothèque est aussi une invitation à ce monde de l'imagination. Le tableau de Marius Dubois intitulé *Bacchus et Ariane* fait référence à la mythologie et au nom primitif de l'Île d'Orléans qui comme on le sait fut baptisée par Jacques Cartier l'île de Bacchus. Venez donc admirer ces deux œuvres qui décorent désormais la bibliothèque.

Rappelons aussi que la bibliothèque met en circulation des sérigraphies encadrées qui peuvent être empruntées comme des livres pour trois semaines. Apportez une touche originale à votre décor à chaque visite que vous faites à votre bibliothèque si vous le voulez.

Un conte pour enfant

Un autre artiste bien connu à Sainte-Pétronille, auteur et collaborateur au *Beau Lieu*, M. Daniel B. Guillot, a offert à la bibliothèque un exemplaire d'un charmant petit conte qu'il a écrit, intitulé : *Monsieur Picoté le laitier et sa vache...MuMu!* C'est un conte illustré sur une histoire de lait, d'arc-en-ciel et de couleurs. On peut aussi s'en procurer des exemplaires à 3 \$ l'unité en communiquant avec M. Guillot au 524-2105.

Merci

Un rappel aux mordus de Harry Potter et des livres de magie, plusieurs ouvrages gracieusement offerts par messieurs Pierre Villemure et Jacques-Ivan Ruel vous attendent à la bibliothèque.

Merci également à Mesdames Katherine Tremblay et Violette Goulet qui ont donné de très beaux casse-tête qui pourront sûrement amuser les loisirs familiaux du temps des fêtes.

Nouveautés de décembre

Le Seigneur des anneaux (3 volumes), de J. R. R. Tolkien
Alger, ville blanche (suite de *La bicyclette bleue*), de Régine Deforges
Madame Dan, de Danielle Steel
Et pourtant elle chantait, de Pauline Gill
Crimes en direct, de Sidney Sheldon
Où es-tu?, de Marc Levy
L'impatient, de Pierre Nadeau
Landry, le grand dérangeant, de Michel Vastel
Mon Afrique, de Lucie Pagé
Mon chemin de Compostelle, de Shirley McClaine

Gilles Gallichan
Pour l'équipe des bénévoles
de la Bibliothèque La Ressource



Poste au service des incendies



À la session du 3 décembre 2001, le conseil municipal de Saint-Pierre a reçu la démission de monsieur Maurice Leclerc comme chef-pompier à la brigade des incendies qui dessert Saint-Pierre et Sainte-Pétronille.

Les élus municipaux sont à la recherche de deux personnes : l'une pour occuper le poste de chef-pompier en remplacement de monsieur Leclerc et une autre comme assistante. Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes ou que vous connaissez une autre personne motivée par ce travail et qui a les exigences requises (avoir de l'entregent et de la diplomatie, aimer le travail en équipe et disposer d'un bon leadership, détenir la formation requise et avoir une expérience dans le domaine, etc.), la mise en candidature est ouverte.

Toute candidature doit parvenir au secrétariat municipal avant le 3 janvier 2002 à l'adresse ci-dessous :

Municipalité de Saint-Pierre
515, route des Prêtres
Saint-Pierre (Québec)
G0A 4E0

Pour toute information concernant le travail exigé par l'un de ces deux postes, communiquez avec monsieur Louis Jalbert, conseiller aux incendies au 828-9815 ou au travail 656-2131 poste 3582. Il est toujours possible de contacter le secrétariat municipal au 828-2855. Toute information demeure confidentielle. Il est à noter que le secrétariat sera ouvert le 2 janvier.

Sûreté du Québec

Alcool au volant

Encore cette année, durant la période des Fêtes, il y aura des barrages routiers. Ces barrages visent à sensibiliser les gens à ne pas conduire en état d'ébriété et ce, pour éviter des accidents malheureux. Choisissez un conducteur désigné pour vos partys des Fêtes, ainsi, vous reviendrez chez vous en sécurité.

Phares antibrouillards

Vous savez sans doute que les phrases antibrouillards sont permis dans le Code de sécurité routière. Cependant, saviez-vous qu'il faut diminuer l'intensité d'éclairage avant de son véhicule dans les cas suivants :

- Le conducteur d'un véhicule routier doit diminuer l'intensité de l'éclairage avant de son véhicule s'il parvient à moins de 150 mètres d'un véhicule qu'il va croiser, s'il suit un autre véhicule à moins de 150 mètres ou s'il circule sur un chemin où l'éclairage est suffisant.

Il en coûte 85 \$ pour ne pas avoir diminué l'intensité de l'éclairage avant de votre véhicule.

Vitesse sur le pont de l'Île

Nous vous rappelons que la limite de vitesse sur le pont est de 50 km/h. Cette vitesse est largement dépassée et même doublée par la majorité des conducteurs. Nous vous invitons donc à respecter les limites de vitesse et à être prudent sur la route!

Nos meilleurs souhaits pour la période des Fêtes!

Agent Serge Caron # 7171
Agent Maurice Roy # 7271



Cours de hockey pour les jeunes de 6 à 12 ans pour filles et garçons

Les jeunes auront la possibilité d'améliorer leurs coups de patins avant et arrière, apprendre à pivoter, à faire des virages et à freiner.

On y enseigne quelques notions sur le maniement du hockey, le tir, la passe, la réception et le transport de la rondelle. Les équipements obligatoires sont : les patins, le hockey et un casque protecteur avec une grille ou une visière. Le but premier est d'amuser les enfants tout en leur enseignant quelques notions de patinage et de hockey.

Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30
Samedi de 12 h 30 à 13 h 30
Le coût d'inscription est de 30 \$
Pour deux enfants 55 \$

Cours de patin pour les jeunes de 4 à 10 ans

Les jeunes auront la possibilité d'apprendre à patiner, à garder leur équilibre et à avoir confiance en eux sur cette activité de glisse. Le casque est obligatoire.

Dimanche matin de 10 h 00 à 11 h 00
Le coût est de 3 \$ du cours



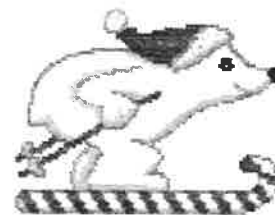
Communiquez avec Carl Bussière au 828-9527

Entraîneur niveau II F.Q.H.G.

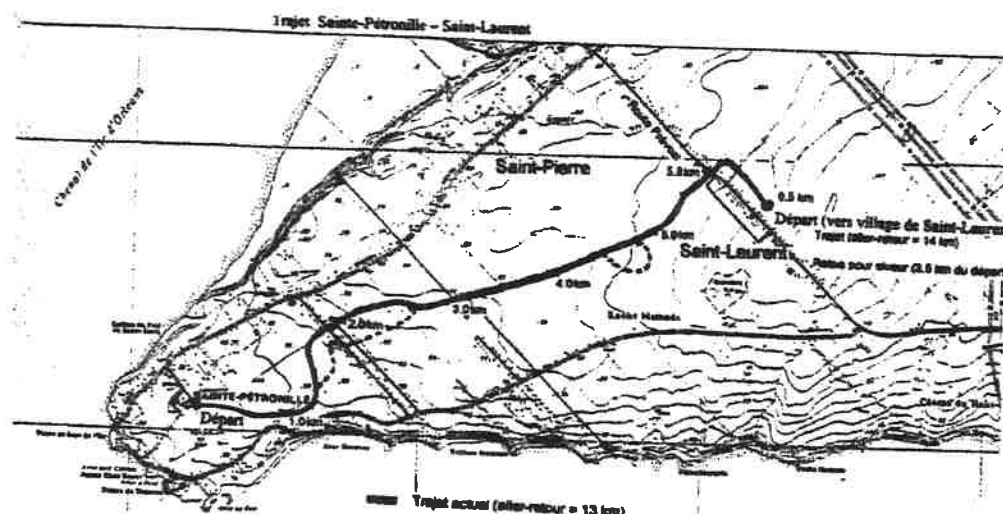
Troisième année en enseignement de l'éducation physique à l'Université Laval

Ski de randonnée

Les adeptes du ski de fond attendent avec impatience l'ouverture de la piste. Cette année, deux citoyens nous ont refusé le passage sur une partie de leur terrain ce qui nous oblige à déplacer notre piste qui est de 13 kilomètres. Bien que cela soit très déplorable, nous n'en pouvons rien. Pour palier à ces désagréments, les membres du conseil ont étudié cette situation dans son ensemble et cette analyse les a incité à prolonger la piste de 2 kilomètres afin de la relier à celle de Saint-Laurent. Ainsi, les skieurs pourront, s'ils le désirent, poursuivre leur randonnée sur le parcours du village de Saint-Laurent lequel a une longueur de 14 kilomètres aller-retour.



Cette année encore ce sera monsieur Simon Noël qui aura la responsabilité de l'entretien du circuit. L'entretien de la piste nécessite beaucoup de temps et d'énergie. Collaborons tous ensemble afin que la piste ne soit utilisée que par les skieurs.

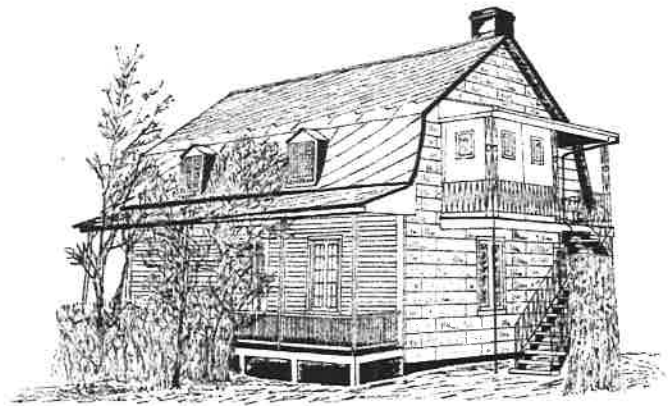


La petite histoire de Sainte-Pétronille

La maison Boissonnault dit Saint-Onge

Que l'on soit d'ici ou d'ailleurs, l'on remarque que les premiers chemins ont tous porté un nom dès leur origine. Au village de Beaulieu, le chemin du Bout-de-l'Île a porté plusieurs noms. Que ce soit le chemin du Roi ou de la Reine, le chemin de Saint-Pierre pour les gens de la paroisse voisine qui arrivait à la pointe du Bout de l'Île pour se rendre chez-eux. En dernier lieu, il y a eu le chemin du Bout-de-l'Île lequel a été officialisé par la Commission de toponymie en 1989. Ce dernier nom remonte à l'origine du village étant donné qu'il était la seule voie terrestre praticable qui

donnait accès aux deux paroisses voisines de Saint-Pierre et de Saint-Laurent en l'île d'Orléans.



La maison Boissonnault dit Saint-Onge
49-51, chemin du Bout-de-l'Île

Cette maison sise au 49-51, chemin du Bout-de-l'Île avec son toit mansardé à deux versants, comporte un étage sur rez-de-chaussée. Sa construction remonte entre 1851 et 1861. Son premier propriétaire est Thomas Boissonnault dit Saint-Onge, cultivateur, natif de Sainte-Marie de Beauce, marié à Marie Couture dit Lamonde à Saint-Pierre, en 1833. La famille Boissonnault est originaire du comté de Bellechasse et habite cette paroisse depuis le début du XIX^e siècle. En 1861 le village de Beaulieu compte 37 maisons pour 44 familles et une population de 300 personnes. Cependant ces chiffres ne tiennent pas compte de la population en période estivale. Parmi les métiers exercés l'on y recense alors 19 familles de cultivateurs et 11 familles de pilotes.

Thomas Boissonnault dit Saint-Onge vend sa maison le 2 décembre 1869 à Édouard Bouffard marié à Esther Goulet. Douze ans plus tard, soit le 22 octobre 1881, la maison est acquise par François Boutin marié à Mérilda Crépault à Sainte-Pétronille de Beaulieu le 16 juin 1884. Ce dernier exerce les métiers de charretier et de cultivateur. C'est en été surtout qu'il pratique le métier de charretier qui consiste à aller au quai de Sainte-Pétronille chercher les gens de la ville qui désirent alors utiliser une voiture hippomobile afin de se déplacer sur l'île.

En acquérant cette maison, François Boutin est alors propriétaire d'une terre traversant l'île de part en part, soit bornée au nord et au sud par le fleuve Saint-Laurent. L'on y retrouve alors une grange, une étable et un fournil.

Après avoir vécu pendant quarante ans dans cette maison, veuve Mérilda Crépault vend la maison à Joseph Rousseau pratiquant le métier de boucher en cette paroisse. La vente comprend alors la partie de la terre allant de l'avenue Royale jusqu'au cap du nord avec grange et étable qui seront démolies par la suite. Dès lors, la maison est mise en location. De 1931 à 1934, elle sert de maison d'école pour le bas de la paroisse. Les deux enseignantes qui y feront l'école sont Thérèse Gourdeau native de cette paroisse et Adrienne Chabot de la paroisse de Saint-Pierre.

De 1938 à 1944, la maison est habitée par la famille de Arthur Leclerc marié à Lucia Bélanger à Saint-Louis de Lotbinière vers l'année 1900. Le coût du loyer est alors de 11 \$ par mois. À cette époque il en coûte entre 0.05 \$ et 0,25 \$ pour l'affûtage des ciseaux, des couteaux et des haches. C'est au cours de cette période que Armand Leclerc fils, construit pour monsieur Rousseau l'actuelle remise localisée sur ce terrain. La fille de monsieur Leclerc, Irène marié à Augustin Leclair (sic), s'occupe à faire des travaux de couture pour des familles du village.



De 1944 à 1950, la maison est occupée par un des fils de Joseph Rousseau, soit la famille de Lucien Rousseau marié à Antonine Chantal. Celui-ci exerce le métier de boucher à la boucherie de son père.

En 1948 la maison est convertie en deux logements pour habiter deux autres de ses fils. En mai 1948 le premier étage est habité par la famille de Roland Rousseau, vendeur de fruits et légumes sur l'île et le rez-de-chaussée par la famille de Henri Rousseau qui exerce aussi le métier de boucher à la boucherie familiale. C'est ainsi que depuis un peu plus de cinquante ans que cette résidence est occupée par des descendants de Joseph Rousseau et de Bernadette Gourdeau. La famille Rousseau est arrivée en cette paroisse vers 1875 et en est à la sixième génération à exercer le métier de boucher dans le village de Sainte-Pétronille.

Daniel B. Guillot



La guignolée 2001

Lorsque le mois de décembre arrive, à chaque année nous ne pouvons nous empêcher de penser aux préparatifs, aux célébrations de toutes sortes et aux présents à offrir à l'occasion du temps des fêtes. Lorsqu'on se prépare ainsi, on ne peut passer sous silence le fait que d'autres se sentent sans doute encore plus démunis, seuls ou oubliés en cette période de l'année. C'est dans le but de pourvoir en quelque sorte aux besoins de gens qu'à chaque année, *La Conférence Saint-Vincent-de-Paul* de Sainte-Pétronille s'efforce d'organiser La Guignolée. Cette année encore, soit le dimanche 9 décembre, grâce à plusieurs bénévoles de la communauté chrétienne de Sainte-Pétronille, nous sommes parvenus à recueillir 1 622 \$. Merci à tous les bénévoles!



Mot de Michel Guimond, député

Le temps des fêtes est l'occasion de marquer une pause dans notre rythme de vie effréné et de profiter de ce moment privilégié pour se retrouver entre parents et amis afin de partager de doux instants. Je joins ma voix à celle des membres de ma famille et de mon équipe pour vous offrir mes meilleurs vœux de bonheur. Puisse l'année 2002 vous apporter santé, paix et sérénité à vous et à ceux et celles que vous chérissez.

Joyeux Noël et une bonne et heureuse année !

Michel Guimond, député
Beauport-Montmorency-Côte-de-Beaupré-Île d'Orléans
Whip adjoint du Bloc Québécois

Grand lancement du festival de films de pêche amateur

Au programme :

- 18 h 30 : Réunion annuelle de la Corporation pour la restauration de la pêche à l'Île d'Orléans
- 19 h 00 : Lancement officiel du Festival de films de pêche amateur
- 20 h 00 : Présentation de films de pêche amateur



Le vendredi 25 janvier 2002
Au sous-sol de l'église de Saint-Pierre
Téléphone : 828-1177





**Le député de Montmorency
Jean François Simard**

Mes meilleurs vœux

Le temps des fêtes est un moment privilégié pour resserrer les liens qui nous unissent.

Que l'année qui s'annonce soit empreinte de partage, d'amour et de solidarité.

Mon personnel se joint à moi pour vous transmettre des vœux de bonheur et de santé.



Jean-François Simard
Député de Montmorency

Horaire des messes de Noël

24 décembre :

Sainte-Pétronille :
20 h 00 et minuit

Saint-Pierre :
20 h 00 et 22 h 00

25 décembre
Saint-Pierre :
10 h 00

1^{er} janvier

Sainte-Pétronille :
10 h 30

1^{er} janvier

Saint-Pierre :
10 h 00



Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **9 janvier 2002.**

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateur : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan
Carl Bussière

Rédaction et infographie : Patricia Couture



Le Beau Lieu



